

La Mauritanie participe à la réunion consultative pour le suivi du Forum sur la coopération sino-africaine à Pékin
Lire page 5

HORIZONS

La Mauritanie élue présidente du groupe régional des Croissants et Croix rouges du Sahel
Lire page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE NNE D'INFORMATION - N°6283 DU JEUDI 19 VENDREDI 20 SAMEDI 21 JUIN 2014 PRIX : 100 UM

Présidentielle 2014:

Ultimes tentatives des candidats pour s'attirer les faveurs des électeurs



Pendant deux semaines, la campagne électorale pour la présidentielle du 21 juin a tenu les Mauritaniens en haleine. Elle a occupé l'espace public mais aussi l'espace médiatique. L'heure est aux rideaux tirés, aux tentes pliées, aux haut-parleurs muets. Les bureaux de vote se préparent pour le jour du scrutin et les

électeurs prennent leurs dispositions pour s'acquitter de leur devoir et faire le choix de celui qu'ils investiront de leur confiance pour présider à leur destinée pour les cinq prochaines années. Notre journal vous a accompagné tout au long de ces deux semaines de campagne pour vous rendre compte, chaque

jour, des activités de campagne des différents candidats sans parti pris, sans commentaire, rapportant les discours des candidats fidèlement sans aucune forme de censure. Pour cette dernière livraison de campagne nous publions les dernières activités des candidats et de leurs directoires. **Lire pages 3-4**

Le Premier ministre reçoit les ambassadeurs de l'UE à Nouakchott



Le Premier ministre, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, a reçu en audience, hier à Nouakchott, les ambassadeurs de l'Union Européenne accrédités en Mauritanie. La rencontre a abordé les relations bilatérales entre la Mauritanie et l'Union Européenne dans différents do-

maines et les moyens de développer le partenariat fructueux existant entre les deux parties. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet du Premier ministre, M. Alioune Ould Issa.

Démarrage de la 7^e réunion des experts de l'Organisation de lutte contre le criquet saharien

Les travaux de la 7^e réunion des experts de l'Organisation de lutte contre le criquet saharien dans la zone Ouest, ont débuté, hier, à Nouakchott.

La réunion doit traiter des mécanismes des financements régionaux pour la lutte contre les criquets sahariens au niveau des 10 pays membres de cette organisation qui sont des pays du Sahel ou du Maghreb Arabe.

La rencontre, qui dure 3 jours, est organisée par l'Office national de lutte contre le criquet pèlerin, la FAO et l'Organisation de lutte contre les criquets dans la zone Ouest.

Elle prépare, en outre, la prochaine réunion des directeurs des institutions concernées par la lutte contre les criquets sahariens, qui aura lieu, dimanche prochain à Nouakchott. **Lire page 5**

La Mauritanie se félicite de la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'UA de lever la suspension de l'Egypte et de la Guinée-Bissau

Lire page 5




Votre voix vous appartient : exprimez-là selon votre conscience

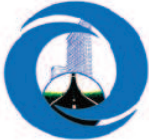


ANNONCES


**Espace gratuit réservé aux
candidats à l'élection
présidentielle du 21 juin 2014**



Votons tous



**le 21 juin pour élire
le Candidat
Mohamed Ould Abdel Aziz**



espoir d'une Nation, choix d'un Peuple

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

AUTORITE CONTRACTANTE: Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies de l'Information et de la Communication.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Numéro du DAD: AN/ 19/ 001/2014

Dénomination du marché: Acquisition d'une solution de sécurisation du réseau de l'Administration.

Nombre d'offres reçues: 03 Offres

Date d'ouverture des offres: 11/06/2014

Date de l'attribution provisoire: 18/06/2014

Objet unique: Acquisition d'une solution de sécurisation du réseau de l'Administration.


Adresse et adresse de l'attributaire provisoire: CCN Sncf - Tél: 221 45 25 21 64 / Fax 222 45 25 42 5014.07 6 BP 30032 Nouakchott NM.

Montant de l'offre retenue provisoirement: 22 800 000 UM FIC (vingt deux millions huit cent mille Ouguiyas Touces Taxes Comprises).

Source de financement: Budget Etat.

Délai de livraison: 30 jours à compter de la date de notification du marché.

Le Président par intérim de la Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs
Sociaux
Baba Ould Mohamed







Message de la CNSS

Mesdames et Messieurs les salariés assurez-vous avant qu'il ne soit trop tard que vos employeurs vous déclarent à la CNSS.

siège: Immeuble de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale
BP: Nouakchott - Mauritanie
Tél: (+ 222) 4 525 75 84
Fax: (+ 222) 4 525 51 11
Représentations régionales
Nouakchott - Zoueiratt - Kaedi - Selibaby - Rosso -
Aioun - Atar - Kiffa

HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE NNE D'INFORMATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION : **Yarba Ould Sghaïr**

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : **Mohamed Saleh Ould Chighaly**

RÉDACTEUR EN CHEF : **Diagana Babouna**

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION : **Baba Dianfa Traoré**

RESPONSABLE DE LA MAQUETTE : **Tijani Diop dit Sidi Mohamed**

MISE EN PAGES ET TIRAGE : **IMPRIMERIE NATIONALE**

ACTUALITE

Présidentielle 2014: Ultimes tentatives des candidats pour s'attirer les faveurs des électeurs

*Le candidat Mohamed Ould Abdel Aziz, depuis Akjoujt:
"Le prochain mandat sera consacré
au renforcement des acquis"*



Le candidat à la présidentielle de juin 2014, M. Mohamed Ould Abdel Aziz, a présidé, hier, à Akjoujt, un meeting électoral au cours duquel il a demandé aux Mauritanien(ne)s de voter en masse en sa faveur le 21 juin 2014 pour préserver les acquis et répondre aux détracteurs du peuple mauritanien qui cherchent à le faire revenir en arrière et à dilapider seuls ses richesses. Il s'est dit confiant en ce que le peuple mauritanien répondra à ces détracteurs à travers les urnes qu'ils fuient, refusant ainsi leur agenda et en guise de reconnaissance à l'auteur des réalisations accomplies lors du premier mandat.

Le candidat a vivement remercié les habitants de la ville d'Akjoujt pour la chaleur de l'accueil qu'ils lui ont réservé et leur afflux massif au meeting, en dépit des rudes conditions climatiques; ce qui dénote, a-t-il dit, de l'importance qu'elles accordent aux réalisations et de l'intérêt qu'ils portent à son programme électoral.

Il s'est engagé à poursuivre le processus de construction nationale et à consolider les acquis qui ont été rendus possibles grâce à la volonté et à la détermination du peuple mauritanien qui aspire légitimement à tirer profit des ressources de son pays. Il a exprimé également ses remerciements et sa reconnaissance aux populations de l'Inchiri

Il a rappelé les réalisations en matière de renforcement et de préservation des valeurs et des acquis sur le plan de la religion, notamment l'impression, pour la première fois, du Saint Coran, la chaîne de télévision Al Mahdhar, la Radio du Saint Coran, la construction de mosquées et d'une Université islamique à Aïoun, ainsi que la considération et l'attention dont bénéficient désormais les Oulémas, tout comme la création du Haut Conseil de la Fatwa et des Recours Gracieux et la lutte engagée contre l'extrémisme.

Il a affirmé, qu'au cours du mandat écoulé, la Mauritanie a franchi des étapes importantes sur la voie de l'instauration de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, de l'éradication du terrorisme, de la maîtrise totale des frontières aussi et du renforcement des capacités des forces armées et de sécurité. C'est ainsi, a-t-il dit, que nos forces armées et de sécurité ont été profondément restructurées et leurs moyens logistiques renforcés de manière sans précédent, ce qui leur a permis de participer pour la première fois à des missions de maintien de la paix dans la région et dans le monde.

Le candidat Mohamed Ould Abdel Aziz a évoqué les projets déjà réalisés ou en cours de réalisation dans la wilaya de l'Inchiri notamment en matière d'ancrage et de consolidation de la démocratie. Il a souligné que le pays est devenue une oasis de démocratie qui est la meilleure voie à suivre pour le développement.

Les libertés individuelles et collectives ont été généralisées et une commission électorale nationale indépendante a vu le jour de manière consensuelle. 15 lois ont été adoptées et 97 partis politiques autorisés en plus la participation de la femme au processus de prise de décision à tous les niveaux, ce qui nous a valu notre place de choix au niveau arabe.

Dans le domaine de l'économie, le candidat a noté que le taux de croissance a atteint 6,7% en 2013, alors qu'il n'atteignait que 1,1% en 2008, au moment où les réserves en devises se sont nettement accrues grâce à la lutte contre la gabegie et la corruption mais aussi grâce à la gestion rationnelle et transparente des ressources de l'Etat et à la maîtrise de l'inflation.

De même, a-t-il fait remarquer, une Caisse de Dépôt et de Développement a été créée et dotée de fonds de plusieurs dizaines de milliards d'ouguiyas destinés aux financements des citoyens porteurs de projets. Jusqu'ici, cette Caisse a octroyé des crédits à hauteur de cinq milliards d'ouguiyas.

Dans le domaine de l'enseignement, le candidat a rappelé les infrastructures universitaires réalisées et la création, pour la première fois, d'un campus universitaire, au Nord de Nouakchott, parmi les plus modernes de la région ainsi que des écoles des mines, de travaux publics, des techniques et d'ingénierie, des centres de formation, des lycées d'excellence et une faculté de médecine. Il a aussi insisté sur les efforts déployés pour l'en-

couragement des filières scientifiques, la formation continue et l'adéquation de la formation avec les besoins du marché de travail.

Dans le domaine de la santé, le candidat a évoqué les réalisations accomplies, à travers l'acquisition d'équipements nécessaires, le renforcement de la formation, l'amélioration des infrastructures hospitalières et la construction de nouvelles autres.

Au plan social, il a affirmé que le taux de chômage a été ramené de 31 à moins de 10 %, que l'impôt sur les salaires de moins de 60 000 ouguiyas a été supprimé, que la masse salariale a été augmentée et que les pensions de retraite ont été revues à la hausse au profit de 12000 retraités. Il a ajouté qu'une Agence de solidarité (Tadamoun) a été créée au moment où les fonds alloués à la lutte contre les séquelles de l'esclavage et la pauvreté ont été portés à 170 milliards d'ouguiya en 2013 alors qu'ils n'étaient que de 80 milliards en 2008.

Dans le domaine de l'hydraulique, M. Mohamed Ould Abdel Aziz a souligné que d'importants projets ont été réalisés pour résoudre les problèmes de déficit en eau et que les populations bénéficieront d'importants projets d'hydraulique urbaine, notamment après le début et l'achèvement des travaux du gigantesque projet hydraulique du Nord qui sera exécuté au profit des villes du Nord.

Le candidat a évoqué le projet d'adduction en eau potable de la ville de Maghataa-Lahjar, l'extension de celui de Nouakchott ainsi que le renforcement du projet d'Aftout Chergui, l'approvisionnement en eau potable de la ville de Sélibaby et le projet d'approvisionnement des villes de Kiffa et Guérou sans compter le gigantesque Projet Dhar dont les travaux ont commencé en vue d'alimenter les deux Hodhs en eau potable.

En matière de généralisation de l'énergie électrique, le candidat a passé en revue les réalisations dans ce domaine, notamment l'amélioration de l'accès à l'énergie et les centrales gigantesques qui ont été mises en place ces dernières années ce qui a fait passer la Mauritanie de stade de pays déficitaire en 2009 à celui de pays exportateur vers les Etats voisins en plus de l'introduction de l'énergie éolienne et solaire.

Dans le domaine des communications, le candidat a abordé le raccordement pour la 1ère fois de la Mauritanie au câble sous marin à la charge de l'Etat et le projet de connexion des wilayas au réseau des fibres optiques.

En matière d'infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires, le candidat a précisé que 1084 km de voies bitumées ont été réalisés au cours du mandat écoulé. L'Etat entame actuellement la réalisation de 1817 km de voies bitumées dans plusieurs villes de l'intérieur du pays. Il a précisé que la construction des aéroports de Nouakchott et de Sélibaby est en cours, de même que la réhabilitation de l'aéroport de Nouadhibou et la création d'une compagnie aérienne d'envergure internationale appartenant à l'Etat.

Le candidat a évoqué les projets d'extension du port autonome de Nouadhibou et du port de pêche artisanale ainsi que la construction de celui de Tanit dans la wilaya de l'Inchiri sur fonds propres de l'Etat après une longue attente des financements extérieurs.

Dans le domaine des mines, le candidat a fait état de l'élaboration de nouvelles lois au cours du 1er mandat qui garantissent un plus grand profit de l'exploitation minière. C'est ainsi que les revenus tirés des permis de recherche ont atteint près de 1 milliard d'ouguiya au lieu de 50 millions auparavant, rappelant le bradage de la Société des mines d'Akjoujt (MORAK) pour la bagatelle de 1 million de dollars.

Dans le domaine de la pêche, le candidat a précisé que la nouvelle convention signée avec l'Union Européenne stipule que 60% des équipages doivent être obligatoirement des mauritanien(ne)s. Il a ajouté que des efforts sont actuellement déployés pour la production locale d'embarcations de pêche artisanale. De même, la pêche des céphalopodes est exclusivement réservée aux nationaux et une société nationale a été créée aux fins de rendre disponibles les produits de pêche sur l'ensemble du territoire.

Dans le domaine de l'agriculture, il a abordé les grands aménagements hydro agricoles réalisés ainsi que l'insertion des diplômés chômeurs pour la 1ère fois dans ce secteur et les aménagements de milliers d'hectares pour franchir des étapes décisives sur la voie de l'autosuffisance alimentaire.

Pour ce qui est de l'élevage, le candidat a rappelé les efforts déployés par les pouvoirs publics dans ce domaine, notamment en matière d'amélioration des espèces et la protection des ressources animales ainsi que l'encouragement des projets de laiteries, permettant ainsi une importante économie en devises et la création de nombreux projets dans ce domaine.

S'agissant des projets dont la wilaya de l'Inchiri a bénéficiés, le candidat a mis en relief la restructuration des quartiers précaires, la création d'une école nationale des mines, le début de l'exportation du cuivre par la société MCM, l'extension des réseaux d'eau et d'électricité en plus de la réalisation de routes urbaines et la construction d'un chemin de fer entre Akjoujt et

Nouakchott pour exporter le minerai ainsi que la construction d'un port minéralier à Tanit.

Il a indiqué que la date des élections du 21 juin a été définie au terme d'un dialogue avec les acteurs politiques mais que cela dérangeait l'agenda de ceux qui prônent le boycott. Il a, précisé que les partisans du boycott avaient pourtant pris part à toutes les élections précédentes qui présentaient moins de conditions de transparence et d'équité et qu'ils appellent, pour la première fois, à un gouvernement d'union nationale. En fait, a-t-il dit, ils ne sont mus que par leur désir de créer des conditions d'instabilité dans le pays et leur déni de démocratie et de libre arbitre pour les citoyens. Ils sont connus pour leur passé émaillé d'actes de gabegie et d'enrichissements illicites.

Le candidat s'est dit convaincu que les citoyens n'accorderont aucun crédit à leur discours. Ils n'ont qu'à boycotter, a-t-il dit, mais le peuple choisira de s'exprimer en faveur de la démocratie, du développement et de la prospérité.

Il a appelé la frange des jeunes à une large participation au scrutin du 21 juin courant afin de contribuer à renouveler la classe politique, mettre fin à la gabegie et enraceriner la démocratie.

Il a appelé à protéger et défendre l'unité nationale et à ignorer la propagande de ceux qui se disent de l'opposition sous différents prétextes ou étiquettes: tribalistes, régionaliste, raciale ou clanique car la force du peuple mauritanien réside dans la défense de son unité nationale, le renforcement de la démocratie, le développement du pays et la lutte contre la gabegie et la pauvreté.

Le candidat a enfin appelé tous les citoyens à affluer massivement vers les bureaux de vote, le jour du scrutin.

A la fin de son discours le candidat a invité à une large participation au meeting consacré au renouvellement de la classe politique qui doit se tenir à Nouakchott, aujourd'hui.

*Le candidat Boidiel Ould Houmeïd préside
un meeting à Nouakchott*



Le candidat à la présidentielle 2014, M. Boidiel Ould Houmeïd, a présidé, hier, un meeting populaire à Nouakchott.

S'exprimant devant ses sympathisants, le candidat a critiqué les pressions que mènent certains de ses adversaires au Trarza mènent contre les partisans d'El Wiam, les menaçant de les priver de l'aide agricole s'ils ne quittent leur parti. Il a menacé de se retirer de la course à la présidentielle si de telles pratiques ne cessent pas.

Le candidat a ajouté que le parti a fermé les yeux sur de nombreuses irrégularités dont il a été victime s'agissant des résultats qu'il avait obtenus à Oudane, Kobéni et ailleurs.

Evoquant son programme électoral, le candidat a précisé qu'il se focalise sur les conditions socioéconomiques et politiques du pays avec la priorité à l'offre d'un emploi décent pour chaque citoyen. Il a souligné que la Mauritanie possède beaucoup de ressources qui sont exportées à l'étranger moyennant des prix modiques puis transformées et revendues aux citoyens à des coûts inconcevables.

Il a ajouté que les potentialités économiques existent et suffisent pour vaincre la pauvreté dans le pays et que ce qui manque c'est une gestion saine, transparente et juste'.

S'agissant de l'alternance politique, le candidat a souligné que sa formation cherche à accéder au pouvoir par les voies pacifiques et apaisées comme les urnes et non par des attitudes de nature à attiser les tensions et à semer la haine et la division au sein des composantes de la société, qui étaient depuis longtemps en parfaite harmonie.

"L'expérience a démontré l'échec du changement par les violences comme les coups d'Etat. Cela n'a fait que plonger le pays le chaos, le népotisme et sectarisme".

Le candidat a, également, critiqué l'agissement de certains qui exploitent les questions de société en vue de réaliser des ambitions personnelles comme l'esclavage et les tendances chauvines.

"Le problème de l'esclavage ne se pose plus en Mauritanie et tous les citoyens sont unanimes à le dénoncer et à le criminaliser avec la force de la loi. Si on en rencontre un cas ce serait exceptionnel et soigneusement camouflé", a poursuivi le candidat.

ACTUALITE

Présidentielle 2014: Ultimes tentatives des candidats pour s'attirer les faveurs des électeurs

Suite de la page 3

Il a ajouté que dans deux pays voisins plus de 70 communautés cohabitent de façon pacifique et qu'en Mauritanie il existe seulement quatre communautés qui sont soudées par la religion musulmane.

Le candidat a, enfin, promis d'augmenter les salaires pour les adapter au changement des prix et de généraliser l'assurance maladie à tous les citoyens.

La candidate Lalla Meryem Mint Moulaye Idriss préside 2 meetings à Toujounine et El Mina



La candidate à l'élection présidentielle du 21 juin 2014, Mme. Lalla Mariem Mint Moulaye Idriss, a présidé, mardi soir à Toujounine et El Mina deux rassemblements électoraux organisés par des habitants des deux moughataas.

Intervenant au cours de ces deux rassemblements, la candidate a expliqué devant ses sympathisants, les grandes lignes de son programme électoral.

Elle a en outre remercié les organisateurs pour leur soutien à sa candidature à l'élection présidentielle du 21 juin 2014.

Elle a ajouté qu'en gagnant la confiance des électeurs, elle confirme qu'elle est sur la bonne voie pour l'exécution de son programme électoral qui accorde, a-t-elle dit, un intérêt particulier aux couches des jeunes et des femmes.

Elle s'est engagée à prévoir des salaires pour les veuves et les femmes divorcées, en cas de victoire à l'élection du 21 juin 2014.

Les intervenants se sont déclarés heureux de la présence de la candidate parmi eux et ont insisté sur le fait qu'elle est la candidate de toutes les couches de la société. Ils ont appelé ses sympathisants à retirer leurs cartes d'électeurs pour voter en sa faveur le jour du scrutin.

Le candidat Biram Ould Dah Ould Abeïd préside un meeting électoral à Rosso



Le candidat à l'élection présidentielle de 2014, M. Biram Ould Dah Ould Abeïd, a présidé, mardi soir à Rosso, un meeting électoral au cours duquel il a remercié les populations du Trarza en général et celles de la moughataa de Rosso en particulier, pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et pour leur présence massive à ce meeting.

Le candidat a passé en revue, devant ses sympathisants, les principaux axes de son programme électoral qui répond, a-t-il dit, aux aspirations des Mauritanien.

Il a expliqué aux populations les raisons qui l'ont poussé à se présenter à l'élection présidentielle, précisant que son seul souci est de servir la Nation et qu'il est le seul à avoir consenti des sacrifices dans l'intérêt de la Mauritanie et au service des victimes de l'arbitraire.

Il a ajouté qu'il poursuivra sa lutte légitime jusqu'à ce que chaque citoyen obtienne son droit et jusqu'à ce que le peuple, dans toutes ses composantes, vive sur cette terre dans un climat marqué par la justice, la liberté et l'égalité.

Le candidat a souligné que les régimes qui se sont succédé ont obtenu de nombreux prêts et diverses aides au nom du peuple, cela en plus des importantes richesses dont dispose la Mauritanie. Mais tout cela, a-t-il dit, ne s'est pas répercuté sur les conditions de vie des citoyens. Bien plus, a-t-il noté, les condi-

tions de larges couches sociales se sont détériorées davantage au fil des jours.

Le candidat a appelé à l'adoption de politiques sérieuses qui traitent le problème du chômage et permettent l'éradication de l'analphabétisme, de la pauvreté et des pratiques esclavagistes. Il s'est engagé, en cas de victoire à l'élection présidentielle à œuvrer pour l'instauration de l'Etat de Droit et des institutions et à assurer la justice sociale et humanitaire.

M. Biram Ould Dah Ould Abeïd a mis en garde contre l'utilisation des biens publics à des fins de propagande politique et appelé à faire prévaloir la transparence, à offrir les mêmes chances aux différents candidats et à laisser la liberté au peuple pour qu'il fasse son choix sans aucune contrainte.

Le candidat a invité les citoyens à affluer massivement aux bureaux de vote le 21 juin 2014, avant de critiquer la propagande mensongère et tendancieuse utilisée par certains, notamment les partis de l'opposition, pour appeler au boycott, soulignant qu'elle n'aura pas de résultats.

Des sympathisants du candidat et des membres de l'équipe de sa campagne ont ensuite pris la parole pour lui exprimer leur soutien.

Le candidat Ibrahima Moctar Sarr préside des meetings à Kiffa et Guérou

Le candidat à l'élection présidentielle du 21 juin 2014, M. Ibrahima Moctar Sarr, a critiqué l'utilisation des moyens matériels pour influencer sur la conviction des électeurs et souligné qu'il y a des gens qui procèdent à "l'achat des voix des électeurs", ce qui est, a-t-il dit, contraire à la démocratie.

Le candidat qui parlait au cours d'un meeting tenu mardi soir à Kiffa a affirmé que la Mauritanie est riche, car disposant d'importantes ressources minières, halieutiques, agricoles et animales. Mais, a-t-il dit, ces richesses ne sont pas utilisées pour l'amélioration des conditions de vie du citoyen qui connaît un manque en matière des services de santé, d'enseignement et d'hydraulique que le régime devait rendre disponibles.

Activités de la campagne du candidat Mohamed Ould Abdel Aziz

Boutilimit a abrité, dans la nuit de mardi à mercredi, une soirée électorale en faveur du candidat Mohamed Ould Abdel Aziz. Cette soirée a vu la présence du directeur de campagne, Mohamed Zeïdane Ould Mohamed Mahmoud et de son staff au complet, de militants, ainsi que des élus et d'un grand nombre de notables de la ville.

Dans son intervention à cette occasion, le directeur de campagne du candidat a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts en vue d'assurer au scrutin du 21 juin prochain le plus grand taux de participation.

Pour leur part, les organisateurs de cette manifestation, ont énuméré certaines des grandes réalisations du candidat Ould Abdel Aziz dans les différents domaines avec, à l'appui, la projection d'un film documentaire de 10 minutes sur les multiples chantiers que connaît le pays. Ils ont également appelé les électeurs de sa ville natale et de toute la région du Trarza à "venir nombreux le jour du vote pour plébisciter Mohamed Ould Abdel Aziz".

Les sympathisants du candidat Mohamed Ould Abdel Aziz ont également organisé 2 meetings électoraux dans chacune des localités d'El Aghba relevant de Ouad Naga et dans le chef lieu même de la moughataa.

Les deux rassemblements se sont déroulés en présence du coordinateur régional de la campagne du candidat, des cadres et élus de la moughataa ainsi que d'un grand nombre d'habitants. Le coordinateur de la campagne a passé en revue les grandes lignes du programme de son candidat ainsi que certaines réalisations dont il a dit qu'elles ne peuvent être mises en doute.

Il a ensuite loué cette unité manifestée par l'assistance venue de tous les horizons et de toutes les obédiences politiques pour soutenir le candidat Mohamed Ould Abdel Aziz, mettant en exergue les efforts déployés par les habitants, les jeunes en particulier.

Le coordinateur a souligné également les efforts consentis par les coordinateurs de la campagne porte-à-porte qui vise la mobilisation et la sensibilisation des électeurs pour voter en masse au profit de son candidat.

Il a invité les membres de l'assistance à retirer leur carte d'électeur et à prendre tôt la direction des bureaux de vote le jour du scrutin.

Les intervenants ont, chacun en ce qui le concerne, notables, cadres, jeunes et femmes, apprécié les réalisations accomplies sous le premier mandat du candidat.

Ils demandent d'œuvrer à la réalisation de l'objectif principal à savoir le succès de leur candidat au premier tour et à assurer le taux de participation le plus élevé possible. Ils ont réaffirmé que ces échéances ont constitué une occasion pour leur unité sous la coupe de leur candidat, celui de l'unité et de la construc-



Il a ajouté qu'en cas de victoire à l'élection présidentielle, le 21 juin 2014, il œuvrera pour que ces ressources économiques soient exploitées, de manière équitable et juste, au service de tous les membres de la société.

Il a indiqué qu'il a sacrifié, au cours des 40 dernières années ses intérêts personnels et qu'il a été emprisonné, comme ses camarades, pour que règne la justice et pour qu'il n'y ait pas d'hégémonie d'une couche sociale donnée au détriment des autres couches de la société mauritanienne.

Il a souligné que la non résolution des problèmes politiques en Mauritanie aura des conséquences graves sur l'avenir du pays. Le candidat avait présidé mardi soir également un meeting Ould Yengé au cours duquel il a appelé ses sympathisants à voter en sa faveur, le jour du scrutin, soulignant qu'un groupe des populations de cette moughataa l'a déjà soutenu en votant à sa faveur au cours d'échéances électorales de 2007 et 2009. Il s'est dit convaincu que ce groupe sera plus déterminé à voter encore pour lui cette fois-ci.

Le programme du candidat prévoyait, mercredi, la visite des moughataas de Guérou, Aleg et Boutilimit.



tion, M. Mohamed Ould Abdel Aziz.

L'Union pour la Démocratie et le Progrès (UDP) a organisé mardi soir à Kaédi un meeting populaire pour le soutien du candidat Mohamed Ould Abdel Aziz.

La présidente du parti a appelé, à cette occasion, les militantes et les militants à se mobiliser et à voter massivement le jour du scrutin en faveur du candidat Mohamed Ould Abdel Aziz, mettant en exergue les réalisations de son mandat écoulé.

La présidente de l'UDP a indiqué également que le boycott ne sert pas la démocratie, voire s'oppose aux valeurs pluralistes et rappelé que les militants de son parti ont soutenu le candidat depuis son arrivée au pouvoir.

Elle a salué la place qu'occupe la wilaya du Gorgol dans le cœur du candidat, illustrant ses propos par le choix de la ville de Kaédi par le candidat Mohamed Ould Abdel Aziz pour le lancement de sa campagne électorale pour la présidentielle de 2014.

Plusieurs habitants des moughataas de la wilaya (M'Bout, Maghama et Monguel), ainsi que de Boghé (Brakna) ont assisté à ce meeting populaire.

La wilaya du Trarza a connu une série de meetings populaires, au cours desquels, les différents candidats à l'élection présidentielle du 21 juin prochain se sont appesantis sur leurs programmes électoraux, cherchant individuellement à gagner la confiance des électeurs.

Les 6 moughataas, 5 arrondissements et les 25 communes de la wilaya ont connu une forte effervescence politique enthousiaste et responsable animée par les différents staffs de campagne des candidats en lice.

ACTUALITE

Démarrage de la 7^e réunion des experts de l'Organisation de lutte contre le criquet saharien

Les travaux de la 7^e réunion des experts de l'Organisation de lutte contre le criquet saharien dans la zone Ouest, ont débuté, hier, à Nouakchott.

La réunion doit traiter des mécanismes de financements régionaux pour la lutte contre les criquets sahariens au niveau des 10 pays membres de cette organisation qui sont des pays du Sahel ou du Maghreb Arabe.

La rencontre, qui dure 3 jours, est organisée par l'Office national de lutte contre le criquet pèlerin, la FAO et l'Organisation de lutte contre les criquets dans la zone Ouest.

Elle prépare, en outre, la prochaine réunion des directeurs des institutions concernées par la lutte contre les criquets sahariens, qui aura lieu, dimanche prochain à Nouakchott.

Le Directeur général de l'Office national de lutte contre le criquet saharien, M. Mohamed Abdallahi Ould Babah, a indiqué, à cette occasion, que les autorités publiques ont consenti, au cours de ces dernières années, d'importants investissements dans le secteur rural, par le biais des projets et programmes visant à réaliser l'autosuffisance alimentaire et à réduire les effets de la pauvreté sur les populations pauvres.

Ould Babah a précisé que le criquet pèlerin représente une menace dan-



gereuse pour la production agropastorale et les conditions de vie de la population et pour tous les pays de l'Ouest Africain jusqu'à l'Inde.

Il a souligné que la Mauritanie a élaboré une stratégie de lutte préventive contre ce fléau et s'est félicité de l'appui institutionnel de l'Etat ayant permis de surveiller les zones de reproduction des criquets afin de les éradiquer dans une superficie limitée.

Et le directeur général d'ajouter que le dernière invasion acridienne avait été maîtrisée en 2013, grâce au traitement de 60.000 ha par le biais de 200 opérations sur une superficie de 120.000 km². Cette opération avait nécessité une enveloppe financière

dépassant 1,5 million de dollar prélevée sur le budget de l'Etat.

Le représentant de la FAO à Nouakchott, M. Ousmane Mirassili, a souligné que cette institution onusienne est chargée de déterminer les stratégies et les grandes orientations dans le domaine de la lutte contre le criquet saharien en Afrique de l'Ouest et du Nord Est.

"Conformément aux recommandations de sa 40^e session la FAO a tenu, en mars dernier, une réunion regroupant des pays dans les 3 zones touchées par ce fléau et les donateurs, dans le but de fixer les différents mécanismes d'obtention des financements", a enfin dit le représentant de la FAO.

La Mauritanie élue présidente du groupe régional des croissants et croix rouges du Sahel

La Mauritanie a été élue présidente du groupe régional des sociétés nationales de la Croix Rouge et du Croissant Rouge des pays membres du Sahel Plus lors de la réunion tenue à Dakar (Sénégal).

Au cours cette rencontre annuelle, les représentants des Sociétés nationales de la Croix Rouge et du Croissant Rouge du groupe Sahel Plus (Burkina Faso, Cap vert, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Gambie, Mauritanie, Mali, Niger, Sénégal et

Tchad) ont élu un nouveau bureau pour un mandat de quatre ans dont la présidence a été confiée à la Mauritanie.

Le Cap-Vert en devient le trésorier et le Sénégal en assurera le secrétariat général.

Le groupe Sahel Plus a également élaboré et validé un plan d'action pour les deux années à venir.

La prochaine réunion annuelle du groupe Sahel Plus aura lieu au Cap Vert en avril 2015.



Déclaration

Ces derniers jours, des représentants de candidats aux prochaines élections présidentielles ont saisi la Commission électorale nationale indépendante au sujet d'informations faisant état de l'achat de cartes d'électeurs par certains de leurs concurrents.

Sans préjuger de la portée de ces accusations, ni de l'autorité ayant compétence pour les traiter, en fonction du caractère juridique des faits relevés, la CENI déplore vivement tout acte ou comportement qui prive l'électeur de l'exercice de son droit de vote à travers les urnes, finalité de l'opération électorale dans son ensemble.

Elle condamne, de manière générale, le recours à des pressions et contraintes, qu'elles soient d'ordre moral, matériel ou administratif, susceptibles d'ôter au citoyen la liberté d'assumer pleinement son choix électoral.

Elle exhorte, de nouveau, les parties prenantes aux élections présidentielles à se conformer aux règles d'une émulation saine et loyale excluant tout comportement susceptible d'enfreindre la législation électorale en vigueur.

Pour la réalisation de la mission qui lui est dévolue par la loi, en tant qu'organe de gestion du processus électoral, la CENI s'attèle à réunir les conditions permettant aux Mau-

ritaniens en âge de voter d'accomplir leur devoir civique dans les formes requises et en toute conscience. Elle accorde, à cet effet, un intérêt particulier à l'éducation citoyenne, en mettant à contribution un grand nombre de médias et d'organisations de la société civile.

Il s'agit d'initier et de sensibiliser les électeurs sur tout le parcours électoral, à commencer par l'acquisition de la carte nationale d'identification biométrique, élément-clé de la transparence des scrutins, jusqu'à l'introduction du bulletin de vote dans l'urne, en passant par l'inscription sur les listes électorales, le droit d'exprimer sa voix hors de toute pression externe à sa volonté, le respect de l'ordre et de la discipline des bureaux de vote.

Cette action d'éducation et de conscientisation civique prévue à l'article 4 de la loi organique, n°2012-027 du 12 avril 2012, portant institution de la CENI, n'est pas de nature à mettre en cause la neutralité et l'indépendance de la CENI dans sa mission de préparation, d'organisation et de supervision du processus électoral. Au contraire, elle apprend à l'électeur, dans l'absolu et sans parti pris, comment exprimer un vote correct, libre et responsable. Cela constitue une exigence essentielle de toute élection démocratique, transparente et crédible.

Météo:

Faibles activités pluvio-orageuses sur le sud des deux Hodhs

La situation météorologique sera marquée, au cours de la journée, par le positionnement du Front intertropical (FIT) au voisinage du Guidimakha, de l'Assaba et au Nord des deux Hodhs avec de faibles activités pluvio-orageuses sur le Sud des deux Hodhs.

Par ailleurs, les vents resteront faibles à modérés, de Nord-est à Est sur le centre et le Nord-ouest, humides, sur long du littoral et le Nord du pays.

Les hausses de températures persisteront sur le Trarza, le Brakna et l'Assaba.

La visibilité sera affectée par sable sur le Tagant et le Hodh El Gharbi. Températures prévues pour la journée:

	Minimales	Maximales
Bir Moghrein:	16	34
Zouérate:	22	38
Chinguitti	23	38
Atar	26	40
Ouadane	26	39
Akjoujt	25	41
Nouadhibou	20	26



Nouakchott	25	39
Boutilimit	28	42
Aleg	29	43
Rosso	24	39
Kaédi	28	43
Sélibaby	30	41
Kiffa	31	43
Tidjikja	29	41
Tichitt	28	40
Aioun	31	42
Néma	29	41
Oualata	28	40

Météorologie marine aux Cap-Blanc et Cap Timiris: La mer restera peu agitée à agitée tout au long du littoral avec une houle de secteur Nord-ouest. La hauteur des vagues variera de 1,25 à 2,5 mètres.

La Mauritanie se félicite de la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'UA de lever la suspension de l'Egypte et de la Guinée-Bissau

La Mauritanie se félicite de la décision du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine de lever la suspension de l'Egypte et de la Guinée-Bissau.

C'est ce qu'indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération parvenu à l'AMI et qui précise que la décision a été prise au cours d'une réunion tenue mardi, 17 Juin 2014, au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba sous la présidence de l'ambassadeur de la République d'Ouganda, président du Conseil pour le mois de Juin, et en présence du Commissaire

pour la paix et la sécurité et tous les membres du Conseil représentant les 15 Etat membres.

La réunion a été ouverte par la lecture du rapport du Président Alpha Oumar Konaré, président de l'équipe de haut niveau en charge du dossier de l'Egypte, qui a été globalement positif.

Après les délibérations du Conseil sur le rapport de M. Konaré et les recommandations qui y figurent, la décision a été prise unanimement par tous les membres du Conseil à l'effet de lever la suspension de l'Egypte afin que ce pays puisse retrouver en-

tièrement son siège à l'Union africaine.

Avec cette résolution, l'Egypte peut participer à toutes les activités du système de l'Union Africaine, y compris le sommet de l'UA qui se tiendra les 26 et 27 juin à Malabo, en Guinée Equatoriale.

Par ailleurs, le Conseil de paix et de sécurité a décidé, au cours de la même séance, de lever la suspension de la République de Guinée-Bissau qui retrouve aussi son siège à l'Union Africaine, conclut le communiqué.

La Mauritanie participe à la réunion consultative pour le suivi du Forum sur la coopération sino-africaine à Pékin

L'ambassadeur de Mauritanie en République Populaire de Chine, SEM Bal Mohamed El Habib, a participé, mardi, au ministère chinois des Affaires étrangères à Pékin, à la réunion consultative entre le secrétariat chinois de suivi du Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA) et le corps diplomatique africain ac-

crédité en Chine.

L'objet de la réunion portait sur la préparation de la 10^e réunion élargie des hauts fonctionnaires qui se tiendra à la mi-novembre 2014 à Pretoria, en Afrique du Sud. Un projet de propositions et de programmes de cette réunion a été élaboré, discuté et soumis aux amendements des

gouvernements des pays membres du Forum sur la Coopération sino-africaine.

Pour marquer le 15^e anniversaire du Forum, la partie chinoise souhaite élever la rencontre en sommet Chine-Afrique auquel participeraient les chefs d'Etat et de gouvernements des pays membres.

Clôture du séminaire de formation des Imams de moquées sur les méthodes de prêches

Les travaux du séminaire de formation organisé par les écoles coranique d'Amer Ben Sibae au profit de cent Imams de moquées de Nouakchott sur les techniques du prêches ont pris fin mercredi à Nouakchott. Au terme de la formation, les participants ont recommandé la création

en Mauritanie d'un Institut d'Enseignement et de Formation des prêches.

Le dernier jour de la formation a été marqué par deux conférences sur l'apport des prêches dans la prévention des conflits sociaux et la primauté de la vérité et la justice,

présentées respectivement par les théologiens Hamden Ould Tah et Dr. Abou Houreira Ahmed Salem Ould Abdel Aziz.

Rappelons que des diplômes et des prix en espèces ont été remis aux participants.

ESPACE-AFRIQUE

Organisation internationale de normalisation

Un outil pour mettre le continent aux normes

En incluant les îles, l'Afrique est un continent de 30 221 532 km² et peuplé d'un milliard d'habitants. Elle est bordée par la mer Méditerranée au nord, le canal de Suez et la mer Rouge au nord-est, l'océan Indien au sud-est et l'océan Atlantique à l'ouest. L'Afrique comprend 49 pays en incluant Madagascar, et 54 en incluant tous les archipels.

Au cours du mandat du Président de la République M. Mohamed Ould Abdel Aziz à la tête de l'Union Africaine nous revisitons, dans une série d'articles, les performances et le potentiel des différents Etats membres de l'Union et ses organisations affiliées. Dans l'article ci-après, c'est l'OIN qui est présentée.

L'Organisation internationale de normalisation (anglais : International Organization for Standardization ou ISO est un organisme de normalisation international composé de représentants d'organisations nationales de normalisation de 164 pays. Cette organisation créée en 1947 a pour but de produire des normes internationales dans les domaines industriels et commerciaux appelées normes ISO. Elles sont utiles aux organisations industrielles et économiques de tout type, aux gouvernements, aux instances de réglementation, aux dirigeants de l'économie, aux professionnels de l'évaluation de la conformité, aux fournisseurs et acheteurs de produits et de services, dans les secteurs tant public que privé et, en fin de compte, elles servent les intérêts du public en général lorsque celui-ci agit en qualité de consommateur et utilisateur.

Le secrétariat central de l'ISO est situé à Genève, en Suisse. Il assure aux membres de l'ISO le soutien administratif et technique, coordonne le programme décentralisé d'élaboration des normes et procède à leur publication.

L'ISO est le plus grand organisme de normalisation au monde. C'est une organisation non gouvernementale représentant un réseau d'instituts nationaux de 164 pays, selon le principe d'un membre par pays.

Histoire

En 1912, afin d'établir une organisation nationale apte à définir des standards industriels communs, l'American Institute of Electrical Engineer (AIEE), aujourd'hui l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE), invite à se réunir les autres instituts professionnels.

Le 19 octobre 1918, l'American Engineering Standards Committee (AESC) est créée en tant que coordinateur national américain du processus de standardisation. Son rôle est alors de lutter de manière impartiale contre les imprécisions en matière de conception et de niveau d'acceptabilité des produits et matériels. Les départements américains de la Guerre, de la Marine et du Commerce se joignent cette année-là aux cinq organismes fondateurs.



En 1921, la première norme américaine en matière de sécurité (American Standard Safety Code), visant la protection des yeux et têtes des travailleurs industriels, est approuvée.

En 1926, l'AESC est animatrice du mouvement orchestré par l'anglais Charles Le Maître (Secrétaire général de la CEI) qui conduit à la création de l'International Standards Association (ISA); c'est une fédération qui rassemble les instituts de normalisation non gouvernementaux d'une quinzaine de pays, pour l'essentiel européens, avec la participation de l'AESC pour les États-Unis et celle du Japon.

L'Association française de normalisation (AFNOR), créée en 1926, y joue un rôle très actif. L'ISA adopte ainsi, sur proposition française, la première norme internationale sur les nombres normaux.

L'ISA, très active dans les années 1930, doit malheureusement cesser son activité au début de la Seconde Guerre mondiale.

En 1928, l'AESC prend le nom d'American Standards Association (ASA). Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, l'ASA développe les standards militaires (War Standard Procedure) pour encadrer la production américaine dans le cadre de l'effort de guerre (on parlait alors

créée le 23 février 1947.

L'ISO succède ainsi à l'ISA et à l'UNSCC, organisation mise en place par les alliés pendant la Seconde Guerre mondiale. La dénomination « ISO » a été retenue en 1946 en tant qu'initiales d'International Organization for Standardization, mais le nom d'ISO a été choisi en raison de sa similitude avec le mot grec « iso » (ἴσος), signifiant « égal ».

Structure

L'ISO comporte 164 membres.

Il y a trois différentes catégories de membres :

le comité membre de l'ISO : l'organisme national « le plus représentatif de la normalisation dans son pays » ; le membre correspondant pour les pays qui n'ont pas encore d'organisme national représentatif ; le membre abonné pour les pays dont l'économie est limitée.

Des accords ont été passés avec le Comité européen de normalisation (CEN) afin de créer une sorte de pacte de « non-agression » entre les deux entités concurrentes et d'éviter des normes redondantes.

Pour les pays francophones, les membres sont : l'AFNOR pour la France (Comité membre), l'ILNAS pour le Luxembourg (Comité mem-

de cette coopération a été, au milieu des années 1980, la création du Comité Technique Commun sur les technologies de l'information (JTC1) qui a réuni la compétence matérielle détenue par la CEI et la compétence logicielle détenue par l'ISO. Le JTC 1 est le producteur de la plus grande partie des normes concernant l'informatique.

Comités techniques

L'ISO est divisé en environ 200 comités techniques (TC), chacun chargé d'un domaine particulier. Voici la liste des comités actifs :

Processus d'élaboration des normes et produits

Les normes font l'objet d'un processus d'élaboration complexe qui se déroule en cinq phases:

Proposition ;

Préparation ;

Comité ;

Enquête ;

Approbation.

Dans les années 1990, sous la pression des développements rapides des technologies de l'information, l'ISO a assoupli le processus d'élaboration des normes, en tenant compte de l'activité des consortiums, dont on a considéré qu'elle ne constituait pas une menace contre le système officiel de normalisation.

Accord d'atelier international (IWA)

Critiques

Le fonctionnement de l'ISO est l'objet de critiques, notamment suite aux forts soupçons d'utilisation de moyens de pression voire de corruption dans certains pays, tels que la Norvège ou la Croatie, par la société Microsoft lors du processus de normalisation du format de documents de bureautique OpenXML afin d'amener les votants à changer de position en faveur des intérêts de Microsoft. Il est également reproché à l'ISO de facturer l'accès à nombre de spécifications, ce qui constitue un problème pour les organisations ou projets aux moyens limités qui souhaiteraient s'y conformer.

L'Organisation africaine de normalisation révisé son cadre stratégique Les membres du comité de surveillance stratégique de l'Organisation africaine de normalisation (ARSO) se sont réunis à Yaoundé depuis lundi 6 août 2012 pour réviser «le cadre stratégique 2009-2014» de l'ARSO et finaliser le projet de sa nouvelle constitution. Ils discuteront aussi de la promotion de la coopération en matière des politiques des normes en Afrique. A l'occasion, les membres de l'ARSO vont évaluer le niveau d'arrimage du Cameroun aux normes internationales.

Au Cameroun, l'Agence des normes et de la qualité (ANOR) mis sur pied en 2010 ouvre pour le respect des normes de divers produits. «Tout en reconnaissant l'effort du gouvernement camerounais pour bâtir un système de normes et de qualité, il nous faut aussi mettre sur pied des laboratoires, des centres d'essais, des systèmes d'accréditation de nos différents produits. Nous devons aussi penser à former une ressource humaine digne de ce nom», explique Guy Aimé Fondja, le chef de cellule de la coopération, des veilles et de la prospective de l'ANOR au journal Le Jour.

Sept pays d'Afrique centrale et de l'Ouest ont part à la réunion de Yaoundé. Il s'agit du Cameroun, de la Tanzanie, de la Mauritanie, de la Namibie, du RD Congo, du Nigéria et du Sénégal.

Sidi Moustapha Ould BELLALI

bellalisedi@yahoo.fr



de « military standards »).

En 1946, juste après la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'ASA, l'AFNOR et la British Standards Institute (BSI) participent à Londres avec les instituts de normalisation de 22 autres pays à la création de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Elle est officiellement

bre), l'IBN (Belgique) (Comité membre), le SNV (Suisse) (Comité membre), le CCN (Canada) (Comité membre), etc.

L'ISO coopère avec la Commission électrotechnique internationale (CEI), responsable de la normalisation d'équipements électriques. La marque concrète la plus importante

Plusieurs types de documents normatifs sont aujourd'hui disponibles : Norme ISO

ISO/PAS spécification publiquement disponible

ISO/TS spécification technique (exemple ISO/TS 15000 sur ebXML)

ISO/TR rapport technique

Exploitation du sable marin

Un pillage en hausse dans le monde

Sur les plages de certains pays en Afrique et dans le reste du monde, les dunes ont disparu, laissant apparaître un paysage lunaire. Elles n'ont pas été effacées sous l'effet de tempêtes, mais exploitées à outrance, dans la plupart des cas, à l'insu de l'administration, par des escouades de camions pour construire des résidences cossues dans les grandes villes. Ce sable sert aussi de construction d'infrastructure de haute gamme destinées à l'afflux de touristes qu'attire la réputation de ce rivage au sable doux. Le phénomène est le même depuis des années dans toute les régions côtières du monde. C'est ainsi que la Mauritanie, dont le littoral était menacé, a pris des mesures idoines pour le protéger. En plus, l'extraction du sable provenant du littoral est strictement interdite dans le pays



en plus, déstabilise le littoral, ce qui accélère son érosion.

Impacts écologiques

En creusant pour extraire les granulats d'une gravière, on baisse le niveau de la nappe phréatique qui l'alimente, ce qui a des impacts sur la capacité de stockage de l'eau souterraine et sur les infrastructures en surface (pont, route, chemin de fer). Le dragage excessif de sable marin favorise l'intrusion de l'eau de mer dans les nappes souterraines et leur contamination par le sel. Le dragage intensif est à l'origine de la destruction d'habitat et de la fragmentation des écosystèmes fragiles, ce qui menace la biodiversité. Ainsi, les tortues de mer qui pondent sur les plages de sable sont perturbées lorsque leurs sables sont exploités, l'impact est le même pour les Gavial du Gange qui sont en danger critique d'extinction. L'urbanisation des côtes, les 845 000 barrages qui retiennent un quart des réserves de sable dans le monde et l'extraction de sable dans les rivières qui en retiennent un autre quart, provoquent l'érosion du littoral. Ainsi au moins 70% des plages du monde entier sont en recul et entre 75 et 90% des plages sont menacées de disparition. L'extraction de sable de rivière et de mer provoque une augmentation de la turbidité dans l'eau, nuisant à la croissance d'organismes qui ont besoin de lumière, tels les coraux ou le phytoplancton, nourriture de nombreux poissons, d'où un impact négatif sur la pêche. Cette turbidité a de plus des impacts négatifs dans certaines zones sensibles pour la pêche (frayères, nurseries) et la conchyliculture. Cette érosion du littoral affecte aussi les îles lagunaires dont

certaines disparaissent.

Impacts sociaux et économiques

Le sable marin nécessite un lavage ou égouttage afin de diminuer son taux de chlorure qui cause la corrosion des aciers du béton armé. Le sable exige également un triage puis éventuellement un broyage avant son utilisation dans le béton. Or de nombreux sites illégaux d'extraction se développent et des chefs de chantier peu scrupuleux ne respectent pas ces pratiques, ce qui met en danger à terme les habitants dans les bâtiments en béton qui menacent de s'effondrer sur eux.

L'érosion du littoral a pour conséquence une moindre protection des côtes contre les tempêtes, les tsunamis et menace l'économie touristique des régions touchées par le phénomène.

En Floride (Etats Unis d'Amérique), 9 plages sur 10 sont en voie de disparition à cause de cette érosion, ce qui nécessite un remblayage tous les ans. En Indonésie, 25 îles ont disparu pour alimenter Singapour en sable. Aux Maldives, l'extraction de sable est telle qu'elle a engendré la montée des eaux et l'évacuation de 120 îles de leurs habitants.

Les répercussions sur l'environnement

L'exploitation du fond de la mer, quelque soit son objectif et les précautions prises, entraîne des modifications temporaires ou permanentes du milieu marin. Ce système est complexe et l'interdépendance des facteurs physiques, chimiques et biologiques est telle que la modification de l'un d'eux peut entraîner une évolution irréversible du milieu.

Au cours de l'extraction de granulats, l'eau est le premier milieu altéré par création d'une turbidité : en profondeur par le passage du bec d'élinde, en surface par le rejet des particules fines avec l'eau de la surverse. Si faible soit-elle, on ne peut tenir cette turbidité pour négligeable du fait de ses implications sur la flore et la faune benthiques. Les particules fines vont former un panache qui, entraîné par les courants se déposera à nouveau soit en mer, soit sur le littoral. A la suite de l'extraction, il y aura un changement de la morphologie du fond qui pourra modifier le régime des courants de fond au voisinage du site exploité. En modifiant ainsi l'équilibre des sédiments superficiels, auxquels on peut rattacher dans certains cas les sables littoraux, ces extractions pourront

Le pillage du sable est une pratique en hausse dans le monde. Qu'il soit prélevé à la main par trois ou quatre mètres de fond dans les pays côtiers du monde, transporté à dos d'âne ou aspiré par d'immenses bateaux sabliers en Asie, l'exploitation de granulats marins, autorisée ou illicite, est en pleine expansion. Le sable, deuxième ressource naturelle dans le monde après l'eau, est présent dans quantité de produits, du verre aux microprocesseurs, mais c'est surtout parce qu'il entre à 80% dans la composition du béton qu'il suscite d'énormes convoitises.

Face au boum de la construction, les carrières terrestres ne suffisent plus. Déjà surexploitées, ou soumises à une réglementation environnementale contraignante dans les pays développés, elles reviennent aussi plus chères. Ponctionner le rivage ou l'avant-plage devient donc une pratique de plus en plus répandue, mais qui entraîne des répercussions particulièrement brutales, non seulement pour les écosystèmes des fonds marins et la pêche, mais aussi pour les franges côtières, où l'érosion s'accélère. Le retrait du trait de côte s'avère catastrophique : effet accru des tempêtes, inondations, arrivée de la mer dans des nappes d'eau douce...

Dans certains pays, les gouvernements tentent de réagir. On fait arrêter régulièrement des hommes "se servant" illégalement sur des plages autour de grandes villes africaines et ailleurs. Dans ce cadre la loi de certains pays est claire : «Celui qui viole la loi interdisant l'extraction de sable sur le rivage doit être poursuivi devant la justice, et son matériel confisqué », ont rappelé des autorités, afin de convaincre la population de stopper une pratique dévastatrice qui touche une grande partie de l'Afrique.

Des associations locales se multiplient, mais sans se fédérer. Aussi,

une organisation américaine a recensé des cas d'exploitation illégale dans une soixantaine de pays et a lancé une pétition réclamant la fin de l'extraction de sable marin.

Des plages menacées par l'érosion

L'exploitation du sable est plus forte encore en Asie, où la pression de la démographie et du développement économique pousse les villes à s'étendre en gagnant sur la mer. Ainsi, le territoire de Singapour s'est-il agrandi de 20% depuis les années 1960, à grand renfort de granulats ponctionnés chez ses voisins. Certains pays comme l'Indonésie, la Malaisie, le Cambodge et le Vietnam ont banni les exportations vers d'autres cités. La contrebande a pris le relais. Le prélèvement de la ressource ne date pas d'hier. Mais il va se développer, tout comme les conflits d'usage. Dans certaines villes le prélèvement du sable continu a rompu le cordon entre l'avant-plage, la plage et la dune. Ce phénomène provoque des tempêtes particulièrement dévastatrices.

Le commerce et l'extraction de granulats retracent, en creux, la folle expansion des hommes. Même s'il entre dans la composition du papier, de la lessive et des microprocesseurs, le sable nourrit d'abord massivement les appétits du secteur de la construction : les deux tiers des réalisations sont en béton. Mélangé au ciment, c'est un matériau performant, ni cher ni difficile à trouver... jusqu'il y a peu. Car les carrières accessibles se raréfient et les lits des rivières ont été vidés. Les industriels se sont alors tournés vers les fonds sous-marins, où ils extraient par pompage des quantités astronomiques de granulats grâce à d'immenses barges. Une méthode qui aspire tout sur son passage, non seulement le sable mais le plancton et les autres êtres vivants, mais,



provoquer ou aggraver l'érosion côtière, particulièrement dans le cas d'exploitation à proximité des côtes et par faible profondeur d'eau. Les excavations peuvent, de plus, rendre ces secteurs temporairement impropres au chalutage. L'impact des exploitations anciennes a été mis en évidence, grâce au sonar latéral, dans les sédiments grossiers (graviers et galets) ; les traces demeurent visibles pendant plusieurs années après la fin de l'activité. Ces marques témoignent de la faible mobilité de ce type de sédiments, qui ne permet pas le comblement rapide des sillons. En domaine sableux, par contre, les traces de l'extraction sont plus facilement effacées.

Impacts sur les ressources biologiques

Les effets des exploitations sur les ressources biologiques seront soit immédiates et donc évidentes, soit à long terme et seul un suivi sérieux permettra d'en mesurer l'importance. Parmi les répercussions immédiates, la destruction du peuplement benthique dans la zone d'exploitation est indéniable. Cette destruction affecte essentiellement les invertébrés directement exploitables par l'homme ou sources de nourriture pour certains poissons. Il convient de citer également le risque de destruction des frayères pour les espèces qui pondent sur le fond (hareng en Manche orientale et en Mer du Nord), dont l'intérêt commercial est important et des nurseries où se concentrent les jeunes individus. Les répercussions à plus long terme sont moins aisées à mettre en évidence. Elles sont difficiles à différencier, avec certitude, des variations saisonnières ou annuelles naturelles. En cas d'exploitation extensive, les changements notables dans la répartition des différents substrats modifieront les relations avec les peuplements qui leur sont associés. En particulier les creusements effectués à travers des dépôts de sédiments fins pour atteindre les graviers sous-jacents laissent des traces durables ; or les peuplements les plus productifs se trouvent sur ces sédiments fins. La sédimentation de particules fines, remises en suspension lors du dragage et concentrées par les courants de fond, peuvent également changer la nature du substrat.

Baba D. Traoré
dianfatraor@yahoo.fr

Santé

Diabète : 5 signes avant-coureurs du diabète

Avez-vous déjà fait le bilan de vos facteurs de risque en ce qui a trait au diabète?

Voici cinq signes indicateurs d'un diabète potentiel.

1. Vous êtes en surpoids et peu actif

Parmi toutes les personnes diagnostiquées diabétiques de type 2, plus de 85 % sont en surpoids.

L'obésité abdominale (graisse du ventre) en particulier, est associée à un risque élevé de diabète.

Prendre du poids augmente la résistance à l'insuline, ce qui provoque l'hyperglycémie.

Si vous êtes sédentaire – si vous ne faites pas beaucoup d'exercice dans la journée – alors votre risque de diabète est double.

L'Organisation mondiale de la Santé estime que jusqu'à 85 % d'entre nous restons assis trop longtemps.

Rien qu'en ajoutant l'activité à votre vie, vous réduisez deux facteurs de risque du diabète.

Non seulement l'exercice abaisse votre résistance à l'insuline, mais elle va également vous aider à perdre du poids.

La recherche montre que la perte de quelques kilos peut prévenir ou retarder le diabète de type 2.

2. Vous mangez tous les aliments que votre maman vous a dit d'éviter

Si vous êtes grand amateur d'aliments à haute teneur en gras, d'aliments sucrés et que vous en mangez régulièrement, vous constituez une victime potentielle du diabète.

«Les gens ne pensent pas nécessairement que leur alimentation – les aliments de réconfort et leurs aliments ordinaires – les met à risque», déclare le Dr Stewart Harris, médecin spécialisé dans le diabète.

Mais si vous prenez l'habitude de manger des aliments frits, de boire des sodas, de noyer la salade sous la vinaigrette et de prendre un second morceau de gâteau, vous augmentez vos chances de prendre du poids, ce qui augmente l'insulino-résistance et vos risques de diabète. Vous pouvez aussi développer un taux de cholestérol élevé et de l'hypertension artérielle, des problèmes que présentent les diabétiques et qui sont associés aux maladies cardiaques.

Essayez de manger vos aliments préférés en portions plus petites.

Ou prenez une boisson gazeuse sans sucre ou de la crème glacée sans gras pour satisfaire vos envies soudaines.

3. Vous avez des antécédents familiaux

Si le diabète de type 2 a été diagnostiqué dans votre famille immédiate – votre mère ou votre père, votre frère ou votre sœur, ou votre enfant – alors les risques pour vous sont plus élevés.

Mais quand il s'agit d'antécédent familial, ce que beaucoup de gens ignorent, c'est que votre origine

ethnique compte également.

Vous êtes plus susceptible de développer le diabète de type 2 si vous êtes d'origine autochtone, sud-asiatique, asiatique, africaine ou hispanique.

Vous ne pouvez pas changer vos gènes, mais vous pouvez modifier le niveau de risque.

Puisque le diabète est héréditaire, il est logique d'améliorer la santé de tous les membres de votre famille.

Si toute la famille opte pour de meilleurs choix alimentaires et plus d'activité physique, vous serez tous plus susceptibles de réussir.

4. Vous avez certains «problèmes féminins»

Certaines femmes sont plus susceptibles d'avoir le diabète que les autres.

Ce groupe comprend les femmes atteintes du syndrome des ovaires polykystiques, un déséquilibre hormonal féminin qui peut causer des menstruations irrégulières.

Les mères qui ont donné naissance à des bébés grands (plus de 4000 grammes) peuvent développer le diabète.

Et les femmes enceintes qui souffrent de diabète gestationnel, un diabète propre à la grossesse, sont sept fois plus susceptibles d'avoir le diabète de type 2 que les autres mères.

Mais, tout comme les personnes des autres groupes à haut risque, vous améliorez vos chances en observant votre régime et en restant active.

Si vous avez le prédiabète, un médicament pour gérer votre glycémie peut être un avantage.

5. Vous avez plus de 40 ans

Bien qu'il soit vrai que diabète de type 2 est diagnostiqué chez des personnes de plus en plus jeunes, la maladie est encore plus fréquente chez les plus de 40 ans. «C'est là où l'on retrouve la masse.

C'est pourquoi nous recomman-



dons un dépistage de routine pour tous, à partir de 40 ans.», explique le Dr Harris.

Tout le monde devrait passer un test pour le diabète après 40 ans.

Mais il peut être judicieux de tester encore plus tôt si vous faites partie de l'un, voire de plusieurs des groupes à risque élevé.

Votre meilleure arme? Parlez à votre médecin des tests de diabète qui vous conviennent.

Le diabète ?

Le diabète est une maladie incurable qui survient lorsque l'organisme ne parvient pas à utiliser convenablement le sucre (glucose), qui est un « carburant » indispensable à son fonctionnement. Le glucose, mal absorbé par les cellules, s'accumule alors dans le sang et est ensuite déversé dans l'urine. Cette concentration anormalement élevée de glucose dans le sang se nomme hyperglycémie. À la longue, elle peut entraîner des complications aux yeux, aux reins, au cœur et aux vaisseaux sanguins.

Le diabète peut provenir d'une incapacité, partielle ou totale, du pancréas à fabriquer l'insuline, qui est une hormone indispensable à l'absorption du glucose par les cellules.

Il peut aussi provenir d'une inaptitude des cellules elles-mêmes à utiliser l'insuline pour absorber le glucose.

Dans les 2 cas, les cellules étant privées de leur principale source d'énergie, il s'ensuit forcément des conséquences physiologiques importantes, comme une fatigue extrême ou des problèmes de cicatrisation par exemple.

Le glucose provient de 2 sources : des aliments riches en glucides que l'on ingère et du foie (qui emmagasine le glucose après un repas et le déverse dans le sang au besoin).

Une fois extrait des aliments par le système digestif, le glucose passe dans le sang.

Pour que les cellules du corps puissent utiliser cette indispensable source d'énergie, elles ont besoin de l'intervention de l'insuline.

Les principaux types de diabète

Diabète de type 1.

Également nommé « diabète insulino-dépendant » (DID) ou « diabète juvénile », le diabète de type 1 apparaît lorsque le pancréas ne produit plus d'insuline ou n'en produit pas assez.

Cela peut être causé par une attaque virale ou toxique, ou par une réaction auto-immune qui entraîne la destruction des cellules bêta du pancréas, lesquelles sont responsables de la synthèse de l'insuline.

Ce type de diabète atteint surtout les enfants et les jeunes adultes, bien que l'incidence chez les adultes semble être en croissance.

Il touche environ 10 % des diabétiques.

Diabète de type 2.

Souvent désigné sous les noms de « diabète non insulino-dépendant » ou « diabète de l'adulte », le diabète de type 2 est caractérisé par le fait que l'organisme devient résistant à l'insuline.

Ce problème survient généralement chez les personnes de plus de 45 ans, mais l'incidence est en forte croissance chez les plus jeunes.

Ce type de diabète, de loin le plus fréquent, touche près de 90 % des diabétiques.

Diabète gestationnel.

Se définit comme tout diabète ou intolérance au glucose qui se manifeste durant la grossesse, le plus

souvent au cours du 2^e ou 3^e trimestre.

Souvent, le diabète gestationnel n'est que temporaire et disparaît peu après l'accouchement.

Il existe une autre forme de diabète, le diabète insipide.

C'est une maladie assez rare, causée par une production insuffisante de l'hormone antidiurétique par l'hypophyse, appelée « vasopressine ».

Le diabète insipide s'accompagne d'une augmentation du débit d'urine, tandis que la glycémie demeure tout à fait normale. Ainsi, il n'a rien à voir avec le diabète sucré.

On l'appelle « diabète » insipide, car comme dans le diabète sucré, le débit d'urine est abondant.

Cependant, l'urine est insipide plutôt que sucrée.

(Le terme vient des méthodes anciennes de diagnostic : la dégustation des urines!)

Les diabétiques, de plus en plus nombreux

Même si l'hérédité joue un rôle dans son apparition, on associe la prévalence croissante du diabète à l'alimentation et au mode de vie qui ont cours en Occident : abondance de sucres raffinés, de gras saturés et de viande, pauvreté en fibres alimentaires, surplus de poids, manque d'activité physique.

Plus ces caractéristiques augmentent au sein d'une population donnée, plus l'incidence du diabète croît.

Selon l'Agence de Santé Publique du Canada, dans un rapport publié en 2008-09, 2,4 millions de Canadiens et Canadiennes avaient un diagnostic de diabète (6,8%), dont 1,2 millions entre 25 et 64 ans.

Le modèle semble se confirmer lorsqu'on étudie l'incidence de la maladie dans les pays en voie de développement : à mesure que des tranches importantes de la population adoptent une alimentation et un mode de vie semblables aux nôtres, l'incidence du diabète, tant de type 1 que de type 2, augmente.

Complications possibles du diabète À long terme, les personnes diabétiques qui ont un contrôle inadéquat de leur maladie risquent diverses complications, principalement parce qu'une hyperglycémie prolongée cause la détérioration des tissus des capillaires sanguins et des nerfs, de même qu'un rétrécissement des artères.

Ces complications ne touchent pas tous les diabétiques, et lorsqu'elles le font, c'est à des degrés très divers. En plus de ces complications chroniques, un diabète mal contrôlé (par exemple à cause d'oublis, de mauvais calcul des doses d'insuline, de besoins en insuline soudainement modifiés à la suite d'une maladie ou d'un stress, etc.) peut entraîner les complications aiguës suivantes :

Sidi Moustapha Ould BELLALI

bellalisedi@yahoo.fr

Un antidépresseur naturel aussi puissant que le meilleur médicament et sans effets secondaires!

De plus, il vous protégera de la maladie d'Alzheimer. Selon une récente étude clinique publiée dans une revue de premier plan, « Phytotherapy Research », il a été démontré que des extraits de curcuma offrent des avantages importants pour la santé. On connaissait déjà les propriétés anti-inflammatoires et anticancer du curcuma, mais on connaissait moins ses effets sur le psychisme et le comportement. Cette recherche a démontré que les extraits de curcuma sont beaucoup plus efficaces dans le traitement des états graves de dépression que l'utilisation du « Prozac », l'un des meilleurs antidépresseurs connus dans le monde.

Il semblerait que le principal composé du curcuma, la curcumine, serait aussi efficace que le médicament et présenterait le grand avantage de n'avoir aucun effet secondaire lorsqu'il est utilisé pour traiter les patients souffrant de dépression. Selon cette étude, la curcumine s'est révélée à la fois sécuritaire et très efficace pour traiter les personnes souffrant de dépression clinique. Protègerait également de la maladie d'Alzheimer. L'inflammation chronique interne est une cause du développement de nombreuses maladies liées au vieillissement, y compris la maladie d'Alzheimer. Le curcuma possède d'excellentes propriétés anti-inflammatoires. Des études récentes laissent entrevoir que le curcuma possède des propriétés protectrices contre cette maladie. L'idéal est de consommer régulièrement du curcuma dans son alimentation. C'est l'ingrédient de base des « currys », un mélange d'épices utilisé pour aromatiser des plats, principalement d'origine indienne mais également de certains pays asiatiques.

ANNONCES

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
AO DAL/ST/002/2014
SOUS-TRAITANCE SNIM**

Nettoyage des Usines et Manutentions de la SNIM



La Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), désire sous-traiter au niveau des centres de Nouadhibou et de Zouerate les activités ci-dessous énumérées :

- Dégager les matériaux et poussières sur toutes les installations (Usines & Manutentions)
- Charger puis transporter aux points de déchargements prévus tous les déchets.
- Exécuter les interventions de nettoyage pour dégager les matériaux
- Contrôler quotidiennement tous les parcs des produits finis en vue de d'extraire tout corps étranger
- Nettoyer quotidiennement les pistes et les accès aux installations de tous les corps étrangers
- Garantir l'aménagement de la verse de nettoyage et ses accès.

La SNIM invite les entreprises intéressées à présenter leur candidature en vue d'assurer les prestations décrites ci-dessus. Elles doivent fournir à ce titre les informations (documentation, références de prestations similaires, disponibilité de personnel qualifié, etc.) sur leur aptitude et expérience démontrant leur qualification pour les prestations demandées

Peuvent se porter candidates les entreprises Mauritanienne répondant aux critères d'éligibilité définis ci-dessous :

- i. Constitution de l'entreprise conformément au code du Commerce : Statuts, inscription au registre du commerce ou des métiers ;
- ii. Avoir la propriété d'un fonds de commerce : Siège, clientèle, matériels d'exploitation, moyens de transport, etc.
- iii. Déclaration d'ouverture à l'Inspection du Travail du ressort territorial
- iv. Disposer d'un personnel chargé de l'encadrement technique, y compris l'HST, et d'un personnel chargé de la gestion : fournir les principaux CV du personnel technique et de gestion, présenter un règlement intérieur relatif au personnel et un schéma d'organigramme de l'entreprise ;
- v. Disposer d'équipements, d'outillages ou de matériels nécessaires à l'exercice de

l'activité sous-traitée et/ou disposer de la capacité à contracter une convention de prêt pour l'équipement non disponible ;

- vi. Fournir une attestation d'inscription au rôle des impôts sous un numéro de contribuable et être immatriculé auprès de la CNSS ;
- vii. Justifier d'une expérience pertinente de 5 ans au minimum dans le domaine de l'activité cible ;
- viii. Présenter les bilans des 3 derniers exercices de l'activité approuvés par un commissaire au compte et certifiés conformes aux bilans déposés à la DGI.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 07h00 à 15h00 (heure locale).

Les manifestations d'intérêt accompagnées de toutes les pièces justificatives, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 26 juin 2014 à 12h00** (heure locale) et porter expressément la mention :

« AO DAL/ST/002/2014 »

A l'attention de Monsieur Mohamed Vall Ould Ahmed Salem
Chef Service Etudes & Marchés
Direction des Achats et de la Logistique
SNIM - BP 42 - Nouadhibou - Mauritanie
Tél : (222) 45 74 12 04 - Fax : (222) 45 74 90 13
Email : mvasalem@snim.com

Une liste restreinte d'entreprises, sera établie à l'issue de cet appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément au Règlement Général Applicable aux Dossiers d'Appel d'Offres aux Contrats de la SNIM.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique aucune obligation de la part de la SNIM d'inclure cette entreprise dans la liste restreinte.

Il est demandé aux entités intéressées de ne pas recourir aux interventions, pressions ou plaidoyers auprès de quiconque lié à la SNIM pour faire aboutir leur manifestation d'intérêt.

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES
SOCIETE MAURITANIEENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
DAO n°11/2014**

Projet d'extension de la centrale électrique de la ville de Chami

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a mobilisé des financements et se propose d'en utiliser une partie pour couvrir les coûts des prestations et travaux du projet d'extension de la centrale électrique de la ville de Chami, objet du présent appel d'offres.

Cette extension hybride consiste en l'ajout d'une section éolienne d'une puissance totale installée de 300 kW, d'un champ solaire photovoltaïque d'une puissance totale installée de 400 kW et de deux groupes électrogènes de puissances respectives de 250 et 400 kVA ainsi que les accessoires nécessaires au bon fonctionnement de la centrale.

2. La Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC), société nationale à capitaux publics de droit mauritanien dont le siège social est sis 47, Avenue de l'Indépendance à Nouakchott, lance un appel d'offres international ouvert pour la réalisation « clés en mains » du projet d'extension de la centrale électrique de la ville de Chami (en lot unique).

3. Par le présent avis, la commission des marchés d'investissements de la SOMELEC invite les entreprises et groupements d'entreprises ayant les qualifications requises à soumettre leurs offres techniques et financières en vue de l'exécution des prestations et travaux du projet d'extension de la centrale électrique de la ville de Chami.

4. Les candidats intéressés par le présent avis d'appel d'offres et répondant aux critères d'éligibilité définis dans les « Ins-

tructions aux Soumissionnaires », peuvent obtenir des éclaircissements et des informations complémentaires auprès de :

Monsieur le Directeur Général de la SOMELEC
47, Avenue de l'Indépendance
BP 355 - Nouakchott
République Islamique de Mauritanie
Email : projettextcentchami@somelec.mr
Télécopie : + (222) 45 25 39 95

5. Les candidats intéressés par le présent avis d'appel d'offres et répondant aux critères d'éligibilité, peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres en langue française en formulant une demande écrite auprès de la SOMELEC à l'adresse indiquée au point 4 ci-dessus.

Et ce contre un paiement non remboursable par virement bancaire de 500 Euros ou 210.000 ouguiyas (MRO).

Seules les offres accompagnées d'un reçu d'acquittement de ce montant seront évaluées.

Les entreprises intéressées par le projet peuvent également consulter gratuitement le dossier à l'adresse mentionnée plus haut.

6. Les soumissions doivent être rédigées en langue française et établies conformément au dossier d'appel d'offres et devront parvenir au plus tard le jeudi 31 juillet 2014 à 10h00 TU

à l'adresse suivante :

**Monsieur le Président de la commission des marchés
d'investissements
SOMELEC
47, Avenue de l'Indépendance
B.P.355
Nouakchott (Mauritanie)**

L'ouverture des offres techniques et financières aura lieu simultanément le même jour à 10 h30 TU à la même adresse en séance publique de la commission des marchés d'investissements et en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de vingt huit mille euros (28 000 €) ayant une validité de 120 jours à compter de l'ouverture des plis.

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

**Le Vice Président de la commission
des marchés d'investissements**

Mohamed Salem Ould AHMED

ANNONCES

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET AO DAL/ST/004/2014 SOUS-TRAITANCE SNIM

Travaux de Manutention liés aux Travaux de renouvellement de la Voie



La Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), désire sous-traiter au long de la Voie les activités ci-dessous énumérées :

- Exécuter les travaux de manutention des rails, traverses et attaches le long de la voie
- Exécuter le chargement et déchargement des attaches, les appareils voie et les traverses
- Exécuter les travaux de montage des selles aux chantiers de renouvellement voie.
- Exécuter les travaux de pose et dépose des éléments constitutifs de la voie (Rail, traverses, ballast et attaches)
- Exécuter les travaux de manutention et nettoyage des organes à la station Ballast et le Train Meuleur.

La SNIM invite les entreprises intéressées à présenter leur candidature en vue d'assurer les prestations décrites ci-dessus. Elles doivent fournir à ce titre les informations (documentation, références de prestations similaires, disponibilité de personnel qualifié, etc.) sur leur aptitude et expérience démontrant leur qualification pour les prestations demandées

Peuvent se porter candidates les entreprises Mauritanienues répondant aux critères d'éligibilité définis ci-dessous :

- i. Constitution de l'entreprise conformément au code du Commerce : Statuts, inscription au registre du commerce ou des métiers ;
- ii. Avoir la propriété d'un fonds de commerce : Siège, clientèle, matériels d'exploitation, moyens de transport, etc.
- iii. Déclaration d'ouverture à l'Inspection du Travail du ressort territorial
- iv. Disposer d'un personnel chargé de l'encadrement technique, y compris l'HST, et d'un personnel chargé de la gestion : fournir les principaux CV du personnel technique et de gestion, présenter un règlement intérieur relatif au personnel et un schéma d'organigramme de l'entreprise ;
- v. Disposer d'équipements, d'outillages ou de matériels nécessaires à l'exercice de l'activité sous-traitée et/ou disposer de la capacité à contracter une convention de prêt pour l'équipement non disponible ;

vi. Fournir une attestation d'inscription au rôle des impôts sous un numéro de contribuable et être immatriculé auprès de la CNSS ;

vii. Justifier d'une expérience pertinente de 5 ans au minimum dans le domaine de l'activité cible ;

viii. Présenter les bilans des 3 derniers exercices de l'activité approuvés par un commissaire au compte et certifiés conformes aux bilans déposés à la DGI.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 07h00 à 15h00 (heure locale).

Les manifestations d'intérêt accompagnées de toutes les pièces justificatives, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 26 juin 2014 à 12h00** (heure locale) et porter expressément la mention :

« **AO DAL/ST/004/2014** »

A attention de Monsieur Mohamed Vall Ould Ahmed Salem

Chef Service Etudes & Marchés

Direction des Achats et de la Logistique

SNIM - BP 42 - Nouadhibou - Mauritanie

Tél : (222) 45 74 12 04 - Fax : (222) 45 74 90 13

Email : mvasalem@snim.com

Une liste restreinte d'entreprises, sera établie à l'issue de cet appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément au Règlement Général Applicable aux Dossiers d'Appel d'Offres aux Contrats de la SNIM.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique aucune obligation de la part de la SNIM d'inclure cette entreprise dans la liste restreinte.

Il est demandé aux entités intéressées de ne pas recourir aux interventions, pressions ou plaidoyers auprès de quiconque lié à la SNIM pour faire aboutir leur manifestation d'intérêt.

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET AO DAL/ST/001/2014 SOUS-TRAITANCE SNIM

Nettoyage et jardinage de bureaux et cités SNIM à Nouadhibou et à Zouerate



La Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), désire sous-traiter au niveau des centres de Nouadhibou et de Zouerate les activités ci-dessous énumérées :

- Nettoyage des bureaux administratifs et des sanitaires
- Ramassage des ordures et objets à l'intérieur de la cité
- Transport aux points de déchargements prévus de tous les déchets
- Entretien des espaces verts
- Entretien primaire contre les dégradations éventuelles

La SNIM invite les entreprises intéressées à présenter leur candidature en vue d'assurer les prestations décrites ci-dessus. Elles doivent fournir à ce titre les informations (documentation, références de prestations similaires, disponibilité de personnel qualifié, etc.) sur leur aptitude et expérience démontrant leur qualification pour les prestations demandées

Peuvent se porter candidates les entreprises Mauritanienues répondant aux critères d'éligibilité définis ci-dessous :

- i. Constitution de l'entreprise conformément au code du Commerce : Statuts, inscription au registre du commerce ou des métiers ;
- ii. Avoir la propriété d'un fonds de commerce : Siège, clientèle, matériels d'exploitation, moyens de transport, etc.
- iii. Déclaration d'ouverture à l'Inspection du Travail du ressort territorial
- iv. Disposer d'un personnel chargé de l'encadrement technique, y compris l'HST, et d'un personnel chargé de la gestion : fournir les principaux CV du personnel technique et de gestion, présenter un règlement intérieur relatif au personnel et un schéma d'organigramme de l'entreprise ;
- v. Disposer d'équipements, d'outillages ou de matériels nécessaires à l'exercice de l'activité sous-traitée et/ou disposer de la capacité à contracter une convention de prêt pour l'équipement non disponible ;
- vi. Fournir une attestation d'inscription au rôle des impôts sous un numéro de contri-

buable et être immatriculé auprès de la CNSS ;

vii. Justifier d'une expérience pertinente de 5 ans au minimum dans le domaine de l'activité cible

viii. Présenter les bilans des 3 derniers exercices de l'activité approuvés par un commissaire au compte et certifiés conformes aux bilans déposés à la DGI.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 07h00 à 15h00 (heure locale).

Les manifestations d'intérêt accompagnées de toutes les pièces justificatives, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 26 juin 2014 à 12h00** (heure locale) et porter expressément la mention :

« **AO DAL/ST/001/2014** »

A attention de Monsieur Mohamed Vall Ould Ahmed Salem

Chef Service Etudes & Marchés

Direction des Achats et de la Logistique

SNIM - BP 42 - Nouadhibou - Mauritanie

Tél : (222) 45 74 12 04 - Fax : (222) 45 74 90 13

Email : mvasalem@snim.com

Une liste restreinte d'entreprises, sera établie à l'issue de cet appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément au Règlement Général Applicable aux Dossiers d'Appel d'Offres aux Contrats de la SNIM.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique aucune obligation de la part de la SNIM d'inclure cette entreprise dans la liste restreinte.

Il est demandé aux entités intéressées de ne pas recourir aux interventions, pressions ou plaidoyers auprès de quiconque lié à la SNIM pour faire aboutir leur manifestation d'intérêt.

ANNONCES

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
AO DAL/ST/003/2014
SOUS-TRAITANCE SNIM**



Nettoyage des Ateliers, Engins, Centrales électriques et Sous-stations de la SNIM

La Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), désire sous-traiter au niveau des centres de Nouadhibou et de Zouerate les activités ci-dessous énumérées :

- Nettoyage de bureaux annexés aux ateliers
- Nettoyage des ateliers (Parcs ouverts, Ateliers de Maintenance et Stations d'entretien)
- Nettoyage des Engins (Engins diesels, Engins électriques et PL/VL/Servitude)
- Nettoyage de Sous-stations (Electriques, Hydrauliques et pneumatiques, Station de lavage et Sous-station des hydrocarbures (GO, essence, fuel))
- Nettoyage des Centrales électriques

La SNIM invite les entreprises intéressées à présenter leur candidature en vue d'assurer les prestations décrites ci-dessus. Elles doivent fournir à ce titre les informations (documentation, références de prestations similaires, disponibilité de personnel qualifié, etc.) sur leur aptitude et expérience démontrant leur qualification pour les prestations demandées

Peuvent se porter candidates les entreprises Mauritaniennes répondant aux critères d'éligibilité définis ci-dessous :

- i. Constitution de l'entreprise conformément au code du Commerce : Statuts, inscription au registre du commerce ou des métiers ;
- ii. Avoir la propriété d'un fonds de commerce : Siège, clientèle, matériels d'exploitation, moyens de transport, etc.
- iii. Déclaration d'ouverture à l'Inspection du Travail du ressort territorial
- iv. Disposer d'un personnel chargé de l'encadrement technique, y compris l'HST, et d'un personnel chargé de la gestion : fournir les principaux CV du personnel technique et de gestion, présenter un règlement intérieur relatif au personnel et un schéma d'organigramme de l'entreprise ;
- v. Disposer d'équipements, d'outillages ou de matériels nécessaires à l'exercice de l'activité sous-traitée et/ou disposer de la capacité à contracter une convention de prêt pour l'équipement non disponible ;
- vi. Fournir une attestation d'inscription au rôle des impôts sous un numéro de contri-

buable et être immatriculé auprès de la CNSS ;

vii. Justifier d'une expérience pertinente de 5 ans au minimum dans le domaine de l'activité cible ;

viii. Présenter les bilans des 3 derniers exercices de l'activité approuvés par un commissaire au compte et certifiés conformes aux bilans déposés à la DGI.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 07h00 à 15h00 (heure locale).

Les manifestations d'intérêt accompagnées de toutes les pièces justificatives, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 26 juin 2014 à 12h00** (heure locale) et porter expressément la mention :

« AO DAL/ST/003/2014 »

A attention de Monsieur Mohamed Vall Ould Ahmed Salem

Chef Service Etudes & Marchés

Direction des Achats et de la Logistique

SNIM - BP 42 - Nouadhibou - Mauritanie

Tél : (222) 45 74 12 04 - Fax : (222) 45 74 90 13

Email : mvasalem@snim.com

Une liste restreinte d'entreprises, sera établie à l'issue de cet appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément au Règlement Général Applicable aux Dossiers d'Appel d'Offres aux Contrats de la SNIM.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique aucune obligation de la part de la SNIM d'inclure cette entreprise dans la liste restreinte.

Il est demandé aux entités intéressées de ne pas recourir aux interventions, pressions ou plaidoyers auprès de quiconque lié à la SNIM pour faire aboutir leur manifestation d'intérêt.

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
AO DAL/ST/005/2014
SOUS-TRAITANCE SNIM
Travaux d'Entretien de la Voie**



La Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), désire sous-traiter au long de la Voie les activités ci-dessous énumérées :

- Exécuter les travaux de manutention relatifs aux couponnages.
- Traiter les défauts géométrie de la voie courante et les appareils voie.
- Entretien des appareils voie
- Exécuter les différentes interventions de l'entretien : remplacement des traverses, serrages et desserrages des attaches, meulage d'entretien, tournée d'inspection (draisines, guetteurs).
- Exécuter les travaux de désensablement de la voie

La SNIM invite les entreprises intéressées à présenter leur candidature en vue d'assurer les prestations décrites ci-dessus. Elles doivent fournir à ce titre les informations (documentation, références de prestations similaires, disponibilité de personnel qualifié, etc.) sur leur aptitude et expérience démontrant leur qualification pour les prestations demandées

Peuvent se porter candidates les entreprises Mauritaniennes répondant aux critères d'éligibilité définis ci-dessous :

- i. Constitution de l'entreprise conformément au code du Commerce : Statuts, inscription au registre du commerce ou des métiers ;
- ii. Avoir la propriété d'un fonds de commerce : Siège, clientèle, matériels d'exploitation, moyens de transport, etc.
- iii. Déclaration d'ouverture à l'Inspection du Travail du ressort territorial
- iv. Disposer d'un personnel chargé de l'encadrement technique, y compris l'HST, et d'un personnel chargé de la gestion : fournir les principaux CV du personnel technique et de gestion, présenter un règlement intérieur relatif au personnel et un schéma d'organigramme de l'entreprise ;
- v. Disposer d'équipements, d'outillages ou de matériels nécessaires à l'exercice de l'activité sous-traitée et/ou disposer de la capacité à contracter une convention de prêt pour l'équipement non disponible ;

vi. Fournir une attestation d'inscription au rôle des impôts sous un numéro de contribuable et être immatriculé auprès de la CNSS ;

vii. Justifier d'une expérience pertinente de 5 ans au minimum dans le domaine de l'activité cible ;

viii. Présenter les bilans des 3 derniers exercices de l'activité approuvés par un commissaire au compte et certifiés conformes aux bilans déposés à la DGI.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 07h00 à 15h00 (heure locale).

Les manifestations d'intérêt accompagnées de toutes les pièces justificatives, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 26 juin 2014 à 12h00** (heure locale) et porter expressément la mention :

« AO DAL/ST/005/2014 »

A attention de Monsieur Mohamed Vall Ould Ahmed Salem

Chef Service Etudes & Marchés

Direction des Achats et de la Logistique

SNIM - BP 42 - Nouadhibou - Mauritanie

Tél : (222) 45 74 12 04 - Fax : (222) 45 74 90 13

Email : mvasalem@snim.com

Une liste restreinte d'entreprises, sera établie à l'issue de cet appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément au Règlement Général Applicable aux Dossiers d'Appel d'Offres aux Contrats de la SNIM.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique aucune obligation de la part de la SNIM d'inclure cette entreprise dans la liste restreinte.

Il est demandé aux entités intéressées de ne pas recourir aux interventions, pressions ou plaidoyers auprès de quiconque lié à la SNIM pour faire aboutir leur manifestation d'intérêt.

Coupe du Monde 2014

Colombie - Côte d'Ivoire: les Eléphants veulent y croire

Victorieuse contre le Japon d'entrée de jeu, la Côte d'Ivoire, à sa troisième participation d'affilée à une Coupe du monde, espère battre la Colombie jeudi pour "être tranquille" au plus vite et se hisser, pour la première fois de son histoire, en 8e de finale.

"Je ne suis pas un rêveur, mais ça ne m'empêche pas d'être ambitieux et déterminé": Sabri Lamouchi, le jeune coach des Eléphants, a tenu un langage tout en contrôle, mardi, devant la presse, à l'image des prestations que fournissait cet international français quand il était joueur.

"Mais si nous gagnons contre la Colombie, je ne peux pas empêcher les gens de rêver", a-t-il ajouté, bien conscient des énormes attentes à Abidjan suscitées par le succès convaincant face aux Japonais, qui menaient pourtant au score.

Il aura suffi que Didier Drogba, meilleur buteur de la sélection (65 buts) entre pour que le cours du match bascule en deux minutes, par Bony (64) puis Gervinho (66).

L'ex-attaquant de Marseille et Chelsea a-t-il donc à la fois un effet sur ses partenaires et sur ses adversaires? "Chez les adversaires je ne sais pas mais ce que je sais, c'est que Didier est plus qu'un capitaine, concède Lamouchi. Il a un rôle déterminant, il profite de sa grande expérience, c'est un grand professionnel et un grand compétiteur, les jeunes en profitent".

Une victoire en 2010

Tombée dans le "groupe de la mort" en 2006 en Allemagne et éliminée dès la phase de poule, la Côte d'Ivoire s'incline contre l'Argentine et les Pays-Bas mais remporte sa première victoire face à la Serbie-et-Monténégro (3-2).

Quatre ans plus tard, en Afrique du Sud, malgré leurs 4 points (une victoire 3-0 face à la Corée du Nord et un nul 0-0 contre le Portugal), les Eléphants s'arrêtent aussi en poule, battus au passage par le Brésil.

Face à la Colombie, qui a battu la Grèce (3-0) au premier match, celui



de jeudi est-il déjà une finale? "Ça ne peut être une finale que s'il y a un vainqueur, auquel cas la qualification sera acquise pour un des deux, souligne Lamouchi. Mais même si le résultat n'est pas favorable, le dernier match peut être encore qualificatif. Il ne faut donc pas se concentrer sur l'enjeu mais sur le match".

Reste que dans l'entourage des Eléphants, qui s'entraînent dans le calme à l'Oscar Inn de Aguas de Lindoia, un domaine luxueux à plus de 150 km au nord de Sao Paulo, l'objectif est clair: "On veut être tranquille dès jeudi et pour cela, on va battre la Colombie", confie un membre important de la délégation.

Un effectif au complet

"On a une idée des qualités de l'équipe de Colombie, souligne l'attaquant Salomon Kalou. Mais on a nos atouts et dans ce genre de matches, il faut jouer ensemble, comme on l'a fait à la fin du match contre le Japon, et il faut aller à fond".

Légèrement touchés face au Japon, le milieu de terrain de Hanovre, Didier Ya Konan, et le latéral gauche de Stuttgart, Arthur Boka, sont opérationnels.

La Colombie de son côté, même privée de sa star Falcao, a réussi des dé-

buts parfaits avec des buts d'Armero (5), Gutierrez (58) et Rodriguez (90+3), face à des Grecs vite dépassés.

C'est surtout de l'impact physique des Africains que les Sud-Américains se méfieront, explique le milieu de terrain Fredy Guarin: "Physiquement, ils sont très forts. C'est une équipe qui se bat sur chaque balle et compte sur sa puissance pour essayer de nous battre. Mais avec nos armes, la qualité de passe et de contrôle de balle, nous pouvons gagner".

"Nous avons notre plan. Nous devons être très intelligents, ne jamais perdre le contrôle du match mais surtout garder confiance en ce que nous faisons", a ajouté le joueur de 27 ans, qui évolue à l'Inter Milan.

Programme de ce week-end

Jeudi 19 juin :

Colombie-RCI à 16 H

Uruguay-Angleterre à 19 H

Japon-Grèce à 22 H

Vendredi 20 juin :

Italie - Costa Rica à 16 H

Suisse - France à 19 H

Honduras - Equateur à 22 H

Samedi 21 juin

Argentine - Iran à 16 H

Allemagne - Ghana à 19 H

Nigeria - Bosnie Herzégovine à 22 H

H

Le top 5 des buts les plus rapides

Douze ans que tient le record d'Hakan Sukur, buteur le plus rapide d'une Coupe du monde. Sera-t-il détrôné au Brésil ? Hakan Sukur détient à l'heure actuelle le record du but le plus rapide de la Coupe du monde. (L'Equipe). Hakan Sukur détient à l'heure actuelle le record du but le plus rapide de la Coupe du monde.

1) Hakan Sukur, 11 secondes

Quand on lui demande quel est le plus beau moment de sa carrière, Hakan Sukur n'hésite pas : il pense tout de suite à son but lors du match pour la 3e place contre la Corée du Sud, le 29 juin 2002, au bout de 11 secondes de jeu. «Je n'ai pas marqué autant que je l'aurais souhaité pendant la Coupe du Monde 2002 mais ce but historique m'a libéré d'une partie de la pression qui pesait sur mes épaules», a-t-il déclaré il y a peu au site de la FIFA. Et brisé le cœur des spectateurs coréens, qui por-

taient aux nues les héros de Daegu. L'ancien attaquant de Galatasaray œuvre désormais comme député au Parlement turc.

2) Vaclav Masek, 15 secondes

Son nom n'a guère marqué les esprits, mais l'attaquant du Sparta Prague Vaclav Masek a toutefois gardé durant quarante ans le record du but le plus rapide de la Coupe du monde : 15 secondes, lors du match Tchécoslovaquie - Mexique (1-3) du match d'ouverture du Mondial 1962 à Vina del Mar.

3) Ernst Lehner, 25 secondes

Face à l'Autriche, le 7 juin 1934 à Naples, l'ailier droit d'Augsburg et de la Mannschaft ouvre le score dès la 25e seconde. Le «Bombardier d'avant-guerre», comme il est alors surnommé, se fend même d'un doublé qui permet à l'Allemagne de s'adjuger la troisième place de la compétition au terme de ce match de

classement (3-2).

4) Bryan Robson (27 secondes)

Les supporters français s'en souviennent encore. Lors du France-Angleterre du 16 juin 1982, les Bleus sont cueillis à froid pour leur entrée dans la compétition par un but du milieu de terrain de Manchester United Bryan Robson, qui trompe Jean-Luc Ettori au bout de 27 secondes de jeu. Par chance, cela n'hypothéquera en rien leur formidable parcours.

5) Emile Veinante, 35 secondes

Premier Français de ce classement devant Bernard Lacombe (désormais 7e avec son but en 37 secondes contre l'Italie en 1978), l'attaquant du RC Paris met les Bleus sur de bons rails contre la Belgique le 5 juin 1938 dans le stade de Colombes. Une belle victoire (3-1), mais un échec au tour suivant contre l'Italie, futur vainqueur du tournoi.



Romanciers mauritaniens et écriture ethnographique : une lecture réaliste de Rellâ ou les Voies de l'honneur de Tène Youssouf Guèye, Un îlot de peines dans un Océan de sable de Di Ben Amar et le Dernier des Nomades d'El Ghassem Ould Ahmedou) (Suite)

Si Tène Youssouf Guèye évoque surtout le pays pular, les romans de Ben Amar ou d'Ould Ahmedou abordent la question et l'avenir du nomadisme dans le milieu maure.

C'est encore l'élément ethnique qui est mis en valeur par ces auteurs.

A l'image de l'écriture de Guèye, celle de ces deux romanciers mauritaniens contribue à la connaissance de leur pays, les conditions dans lesquelles vivent les populations dans un environnement rural dont l'existence ne cesse d'être menacée en raison de la sécheresse et de la menace qui pèse sur le cheptel.

« L'itinérance » qui est au cœur d'un îlot de peines dans un Océan de sable de Di ben Amar et du Dernier des Nomades d'El Ghassem Ould Ahmedou est également l'expression d'instabilité de tout un peuplement.

Il va sans dire qu'un thème aussi mouvant que la recherche du pâturage, la transhumance et globalement l'exode rural est une belle occasion pour un narrateur de s'attarder sur certaines dimensions qui constituent sans doute l'âme d'un peuple.

Pour ce faire, Di Ben Amar et El Ghassem Ould Ahmedou insistent tous les deux sur le thé, une boisson sans doute ordinaire, mais rentrée dans les mœurs des Mauritaniens si bien qu'il est devenu une denrée de première nécessité.

Toujours est-il qu'à la lecture d'Ilot, le thé devient un "personnage", que le narrateur prend soin à la fois de décrire et de montrer les vertus :

Les heures passaient et il [sidi] sentait un mal de tête terrible en passant au thé et ne pouvant plus attendre, il avait décidé de le préparer en remarquant le matériel qui était dans une petite pièce d'à côté.

Les verres contenaient un liquide jaunâtre qui étaient là sûrement depuis la veille... En regardant la théière, il devait se rendre compte que les veilleurs avaient dû, dans un moment de fatigue ou de précipitation, oublier de prendre ce dernier verre... (Ilot, p.176)

Mais c'est surtout dans le récit du voyage entrepris par les héros des deux romans que les narrateurs profitent pour montrer leur connaissance des itinéraires.

Pour peu qu'il ait vécu en Mauritanie, le lecteur reconnaîtra sans grande peine ce chemin qui va du nord de la Mauritanie au sud en direction de Rosso, puis passe par le Fleuve Sénégal, se prolonge jusqu'à Saint-Louis pour finir à Dakar ; ensuite reprendre le même chemin en sens retour pour revenir sur Nouakchott, continuer sur Zouerate et se retrouver dans les mines de fer en ce qui concerne par exemple Ilot.

En effet, cet itinéraire qui semble classique dans la vie d'un nomade mauritanien tire sa valeur de son paradoxe.

Car du milieu rural, pastoral où il a toujours vécu, le nomade va se retrouver d'abord dans un environnement urbain comme Dakar et Nouakchott, mais surtout dans une ville minière en l'occurrence, Zouerate, l'antipode même de la ruralité et du nomadisme.

à suivre

Dr. M'bouh Seta Diagana,

Maître de conférences, Université de Nouakchott

mbouhseta@yahoo.fr